

—Cela se peut... si toutefois ce que vous venez de me dire est vrai...

—En doutez-vous ?

—Peut-être...

—Que supposez-vous ?

—Que le legs de Gui-geppe Corticelli et le testament de Sigismond sont entre vos mains...

—Je vous jure que non.

—Eh bien, prouvez-le moi...

—Comment ?

—En donnant suite immédiatement au projet dont je vous ai parlé.

—Le mariage de Henry et de votre fille ?

—Oui, et quand vous saurez ce qui s'est passé hier chez moi, vous comprendrez que nous avons un grand intérêt à ce que ce mariage se fasse le plus tôt possible...

—Que s'est-il donc passé chez vous ? demanda le duc inquiet.

—Votre fils, Henry de la Tour Vaudieu, me faisait l'honneur de passer la soirée dans mon salon...

—Eh bien ?

—Il a dit des choses étranges... effrayantes...

—Vous me faites mourir à petit feu ! expliquez-vous...

Claudia répéta d'une façon presque textuelle les paroles du jeune avocat au sujet de l'affaire du pont de Neuilly.

—N'est-ce que cela ? fit le duc après avoir écouté. Je ne vois là rien absolument qui nous doive alarmer... Le hasard ayant mis ce vieux procès sous les yeux de mon fils, il l'a lu, et il en a parlé comme il aurait parlé de toute autre chose.

—Soit ! mais mon évanouissement maladroit en face du tableau vivant avait sans le moindre doute attiré son attention... Supposons qu'un jour ou l'autre un coin du voile se soulève...

—C'est bien improbable, interrompit Georges.

—Improbable, répondit Claudia, mais possible. Dans ce cas le fils adoptif du duc de la Tour-Vaudieu, devenu légendaire de mistress Dick Thorn ne pourrait se faire l'accusateur de Claudia Varni dont il aurait épousé la fille.

Théfer se permit d'intervenir.

—Le calcul est profond... dit-il. Je crois que la sécurité de monsieur le duc exige, en effet, qu'il presse ce mariage...

—J'ai promis qu'il se ferait, et il se fera... murmura le sénateur... Mais j'entrevois des difficultés du côté de mon fils ! il faudra les vaincre.

—Nous les vaincrons !... s'écria la belle veuve. Je dis : nous, car je vous y aiderai... Quand rentrerez-vous à votre hôtel ?

—Dans trois jours.

—Pourrai-je me présenter le lendemain de votre retour ?

—Sans doute, mais dans quel but ?

—Dans le but d'apprendre à votre fils que nous nous connaissons de longue date, vous et moi, et que feu Williams Dick Thorn, mon mari, était de vos amis...

—Une précipitation trop grande ferait mauvais effet... Laissez-moi tâter le terrain. Dans quelques jours je donnerai une fête. Je vous y inviterai avec votre fille, vous ménageant ainsi à l'hôtel une entrée toute naturelle.

—J'attendrai donc.

—Sans défiance ? demanda Georges en souriant.

—Sans défiance, oui. Mais si j'apercevais que vous me trompez...

Claudia n'acheva point sa phrase, et cependant le duc comprit ce qu'elle ne disait pas.

Mistress Dick Thorn se retira.

M. de la Tour-Vaudieu donna rendez-vous à Théfer à la gare de Paris-Lyon-Méditerranée, pour lui remettre les clefs de la maison des Bati-gnolles.

A huit heures il montait dans l'express qui devait, en dix-neuf heures, lui faire franchir huit cent soixante-trois kilomètres.

Le lendemain, à trois heures quinze du soir, il mettait pied à terre à Marseille.

Aucune arrivée de paquebot n'avait eu lieu ce jour-là.

Georges, désirant faire coïncider de façon logique son retour à Paris avec un débarquement possible à Marseille, résolut d'attendre au surlendemain pour envoyer une dépêche à Henry.

Trois jours s'étaient écoulés depuis le départ du sénateur.

Berthe Leroyer, l'esprit calme et l'espoir au cœur, reprénait ses forces peu à peu.

Le matin même elle avait pu se lever et profiter d'un tiède rayon de soleil pour faire un tour dans le jardin.

Jean-Jeudi, grâce aux soins assidus dont on l'entourait, était momentanément hors de danger.

Momentanément signifie qu'il pourrait vivre peut-être, à la condition expresse qu'aucune émotion violente ne viendrait détruire l'œuvre du docteur Etienne Lorient.

Désormais il se trouvait en état de répondre aux questions qui lui seraient faites.

Le jeune médecin lui avait demandé de nouveau s'il aurait le courage de s'accuser lui-même pour réhabiliter le nom de Paul Leroyer.

Le bandit s'était écrié, avec une bonne foi manifeste :

—Je l'ai juré déjà et je le jure encore !

LI

Etienne Lorient était surmené.

A la lassitude physique résultant pour lui de tous les événements que nos lecteurs connaissent, se joignait une inquiétude dont il ne faisait part ni à René, ni à Berthe.

Esther Derieux, à la suite de l'opération, avait été prise d'une fièvre violente.

Cette fièvre, impossible à combattre et plus intense de jour en jour et d'heure en heure, pouvait emporter la malade dans une crise.

Un dévouement tragique enlèverait au jeune médecin le plus puissant des moyens d'investigation sur lesquels il comptait.

Après avoir visité Jean-Jeudi, il partit en toute hâte pour l'asile des aliénés.

Une grande joie l'attendait à son arrivée.

L'interne lui apprit qu'un mieux sensible s'était manifesté depuis la veille dans l'état d'Esther.

Il alla droit à la cellule de la folle et trouva la pauvre femme dans un état de prostration complète.

Ceci devait être et ne le préoccupa point.

La fièvre cédait.

Si elle disparaissait complètement, le salut devenait certain et Etienne pourrait bientôt savoir s'il avait obtenu le résultat souhaité ; car, depuis la fin du sommeil anesthésique provoqué par le chloroforme, les paroles vagues échappées des lèvres d'Esther étaient des manifestations du délire fiévreux et l'on n'en pouvait rien conclure.

Le mieux indiscutable annoncé par l'interne et qu'il constatait lui-même rendit un peu de tranquillité au jeune médecin, et ce fut avec l'esprit relativement calme qu'il quitta Charenton.

En rentrant chez lui, il trouva une lettre de son oncle.

Pierre Lorient, dans cette lettre d'une orthographe absolument fantaisiste, annonçait une absence de trois jours.

Il partait pour conduire à la campagne, à quinze lieues de Paris, une dame âgée et souffrante que le chemin de fer épouvantait.

Dès son retour il s'occuperait de l'enfant déposé par lui à l'hospice de la rue d'Enfer dans la nuit du 24 septembre 1837.

Ce retard imprévu contraria bien un peu le docteur, mais en somme il ne compromettait rien.

Etienne en prit donc son parti et résolut d'aller trouver ce jour même Henry de la Tour-Vaudieu pour le charger de formuler les plaintes que Berthe Leroyer et Jean-Jeudi voulaient adresser au procureur impérial relativement aux attentats dont ils étaient victimes.

Ces plaintes devaient précéder la demande en révision de procès et en réhabilitation de nom de Paul Leroyer.

Après avoir déjeuné rapidement, le neveu de Pierre enveloppa dans un journal la brochure prêtée par le jeune avocat et contenant l'Affaire du pont de Neuilly ; puis il se rendit à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Henry était au Palais, mais son valet de chambre affirma qu'il ne tarderait pas à rentrer et offrit au visiteur, bien connu de lui, de l'introduire dans le cabinet de son maître où il attendrait.

Etienne accepta.

Au bout de trois quarts d'heure environ le fils adoptif du sénateur vint le rejoindre et, après un échange de cordiales poignées de main, lui demanda :

—Quel bon vent t'amène ?

—J'ai à te parler d'une foule de choses...

—Sérieuses ?

—Très sérieuses... et ce sera un peu long...

—Tant mieux... tout mon temps est à toi... J'écoute...

—Je veux te remercier d'abord de la brochure que tu m'as prêtée et que je te rapporte... La voici.

—Ce procès t'a-t-il intéressé ?

—Enormément.

—Et de cette lecture est-il résulté pour toi comme pour moi la ferme croyance que, malgré les débats et la condamnation, le mystère du pont de Neuilly n'a jamais été éclairci ?

—Comme toi je crois fermement que Paul Leroyer, victime de circonstances fatales, a payé de sa tête le crime d'un autre.

—N'est-ce pas ? s'écria Henry d'un air de triomphe. Cela saute aux yeux ! L'acte d'accusation n'est concluant qu'en apparence... Le ministère public manquait de conviction... Le président des assises interrogeait en homme égaré dans un dédale et qui ne sait où il va... Les dépositions des témoins semblent écrasantes et ne prouvent rien.

Après avoir embrassé l'affaire d'un coup d'œil distraait on se dit : L'accusé est coupable ; mais en l'étudiant avec calme, en la disséquant en quelque sorte, en soumettant chaque fait, chaque détail à une analyse approfondie, l'innocence du condamné devient éclatante... Je suis heureux que tu en aies la conviction comme moi.

—J'en ai plus que la conviction, répondit Etienne d'une voix grave. J'en ai la certitude.

—La certitude ? répéta le jeune avocat non sans étonnement.

—Oui.

—Tu connais sa famille ?

—Je la connais.

—Et depuis vingt années cette famille, armée des preuves dont tu me parles, n'a point demandé la réhabilitation du martyr ?...

—Elle ne le pouvait pas...

—Pourquoi ?

—Précisément faute des preuves qui sont aujourd'hui dans mes mains... A cette famille, pour soutenir cette cause sainte, il faut un homme qui joigne au talent la conviction... Je viens te demander si tu veux être cet homme...

—Moi ! s'écria Henry stupéfait.

—Toi, oui. Ne disais-tu pas il y a cinq ou six jours, en me prêtant cette brochure, que si tu pouvais rassembler quelques témoignages encore vivants, tu te ferais fort de démontrer l'erreur judiciaire dont Paul Leroyer a été victime ?

—Je le disais, c'est vrai.

—Et tu ajoutais avec enthousiasme : *Quelle cause à plaider ! Quelle auréole pour celui qui triompherait !*

—Je le pense encore...

—Eh bien ! cette auréole il faut la conquérir ! Il faut rendre l'honneur au nom d'un enfant que j'aime de toutes les forces de mon âme...

—Quoi ! Berthe Monestier ? murmura l'avocat.

—Est en réalité Berthe Leroyer... Après le supplice du martyr, et pour épargner à son fils et à sa fille une honte imméritée, la veuve avait changé de nom... Tu sais tout maintenant... Acceptes-tu ?

—J'accepte, et je serai doublement heureux de m'unir à ton œuvre, car en combattant pour Berthe je travaillerai pour toi...

Etienne, les larmes aux yeux, saisit les mains de Henry et les pressa dans les siennes en balbutiant :

—Merci !... merci mille fois ! merci du fond du cœur !...

—Dès demain, reprit Henry, nous nous occuperons de réunir tous les témoignages, toutes les preuves.

(A suivre)

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, LE 1^{er} OCTOBRE PROCHAIN, la publication d'un grand feuilleton émouvant et dramatique, qui, nous en sommes certains, sera suivi avec un vif intérêt.